

LA SITUATION DES
ENFANTS DANS
LE MONDE
2002

Ce rapport a été préparé avec l'aide de nombreuses personnes et organisations, y compris les bureaux extérieurs de l'UNICEF et les Comités nationaux pour l'UNICEF suivants : Afghanistan, Allemagne, Australie, Autriche, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Cisjordanie et Gaza, Comores, Costa Rica, El Salvador, Equateur, Erythrée, Etats-Unis, Ethiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Gambie, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Libéria, Malawi, Maldives, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Pakistan, Pérou, Philippines, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Sri Lanka, Thaïlande, Timor oriental, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance
(UNICEF)

Une autorisation est nécessaire pour publier quelque partie de cette publication que ce soit. Veuillez vous adresser à la Section des éditions et des publications, Division de la communication, UNICEF NY (3 UN Plaza, New York, NY 10017 USA Tél. : 212-326-7513; Télécopie : 212-303-7985 Courriel : pubdoc@unicef.org). L'autorisation sera accordée gratuitement aux établissements d'enseignement et aux organisations à but non lucratif. Les autres devront s'acquitter d'une somme modique.

ISBN 92-806-3668-5

Cette publication figure au catalogue de la Library of Congress des Etats-Unis sous le nom suivant :
The state of the world's children 2002

UNICEF, UNICEF House, 3 UN Plaza,
New York, NY 10017, Etats-Unis

Courriel : pubdoc@unicef.org
Site sur Internet : www.unicef.org

UNICEF, Palais des Nations,
CH-1211 Genève 10, Suisse

Photo de couverture :
UNICEF/92-1291/Lemoyne

LA SITUATION DES
ENFANTS DANS
LE MONDE
2002

Carol Bellamy, Directrice générale
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Table des matières

Avant-propos de Kofi A. Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies6

La situation des enfants dans le monde 2002 : prendre l'initiative

Par Carol Bellamy, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Les gouvernements et les institutions internationales doivent assumer leurs responsabilités en ce qui concerne les initiatives qu'ils prennent pour placer la question des droits et du bien-être des enfants au premier rang des préoccupations. Et ceux qui ne le font pas devront rendre des comptes.

Le développement durable d'un pays et la paix et la sécurité dans le monde ne sont possibles que si les droits et le bien-être des enfants sont garantis. Le rôle des dirigeants consiste intrinsèquement à s'acquitter pleinement, systématiquement et à n'importe quel prix de cette responsabilité. Celle-ci incombe essentiellement aux chefs d'Etat ou de gouvernement, mais l'engagement et l'action sont nécessaires à tous les niveaux : responsables et entrepreneurs locaux, artistes et scientifiques, chefs religieux et journalistes, sans oublier les enfants et les adolescents eux-mêmes.

I. Naissance et promesses non tenues : le village était en émoi, porté par l'allégresse que seule.....9
l'arrivée d'un nouveau-né peut procurer. Ayodele était un beau bébé, son potentiel était illimité et elle avait toute la vie devant elle. Comme il se doit à la naissance de tout enfant, chacun a écarté un moment ses craintes pour l'avenir, la santé et l'alimentation de la famille. Tout le monde a félicité les parents du bébé et savouré le regain d'espoir que la vie nouvelle porte toujours en elle.

Au même moment, de l'autre côté de l'Atlantique, on assistait à une naissance d'un autre type, une naissance qui suscitait elle aussi un grand espoir. Un nombre sans précédent de présidents et autres chefs d'Etat s'étaient réunis à New York à l'occasion du Sommet mondial pour les enfants. C'était en septembre 1990, une époque marquée par un optimisme inhabituel dans le monde.

II. « Changer le monde avec les enfants » : depuis ses tout premiers jours, l'UNICEF invite le.....33
monde à s'intéresser à la situation des enfants – aux nombreux laissés-pour-compte du fonctionnement des sociétés nationales et de l'économie mondiale, aux souffrances qu'ils endurent du fait de la pauvreté de leurs parents, aux effets délétères de l'absence de nourriture ou de vaccination et aux conséquences sur leur développement de leur mauvaise santé, des mauvais traitements, de l'abandon moral et de l'absence d'instruction – et prend des dispositions pour réparer ces préjudices.

III. Les actions qui peuvent changer le monde : il est incontestable que les pays qui sont éco-.....51
nomiquement les plus puissants du monde doivent prendre des initiatives en faveur des droits des enfants. Mais les gouvernements des pays en développement ne peuvent se prévaloir du handicap dont souffre leur pays pour s'abstenir de mobiliser les énergies au nom des enfants. Les droits des enfants sont indivisibles et primordiaux. Toutes les sociétés ne doivent avoir de cesse que les droits de tous soient garantis et respectés.

Investir en faveur des enfants, c'est tout simplement le meilleur investissement qu'un gouvernement puisse faire. Aucun pays n'a pu se hisser au niveau d'un développement appréciable et soutenu sans investir de façon substantielle au profit de ses enfants.

Tableaux statistiques

1. OBJECTIF 1 : Réduire le taux de mortalité infantile et de mortalité des moins de 5 ans	10
2. OBJECTIF 2 : Réduire le taux de mortalité maternelle	12
3. OBJECTIF 3 : Réduire la malnutrition grave ou modérée chez les enfants de moins de 5 ans	16
4. OBJECTIF 4 ET 5 : Accès pour tous à de l'eau potable et à des moyens hygiéniques de traitement des excréments.....	18
5. OBJECTIF 6 : Accès universel à l'éducation de base	22
6. OBJECTIF 7 : Renforcer la protection des enfants	24

La voix des jeunes

1. CHANGER LE MONDE AVEC LES ENFANTS	30
2. SUR LE VIH/SIDA	40
3. SUR LES CONFLITS	42
4. SUR LA DISCRIMINATION	52
5. SUR LA PAUVRETÉ ET L'ÉDUCATION	72

Encadrés

1. VACCINATION PLUS	14
2. TOSTAN : UN MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE	20
3. LES ENFANTS DU LIBÉRIA : RÉSOLUS À PRENDRE LEUR DESTIN EN MAIN	28
4. INSTRUIRE TOUS LES ENFANTS : LES ASPIRATIONS DU NAGALAND	34
5. PYALARA : DE JEUNES DIRIGEANTS PALESTINIENS	36
6. DES SONDAGES D'OPINION RÉALISÉS AUPRÈS DES ENFANTS	38
7. MOUVEMENT MONDIAL EN FAVEUR DES ENFANTS : UN RÔLE POUR TOUT LE MONDE	44
8. DONNER AUX ENFANTS LE MEILLEUR DÉPART POSSIBLE DANS LA VIE : CONSEILS AUX PARENTS EN JORDANIE	54
9. AU MALAWI, LA LUTTE CONTRE LE SIDA COMMENCE À L'ÉCOLE	56
10. DES MANUELS SCOLAIRES À DOS D'ÂNE : L'ÉDUCATION DES FILLES AU BADAKHSHAN	58
11. L'ENSEIGNANT ANONYME	60
12. L'IMPLICATION D'ENFANTS DANS LES CONFLITS ARMÉS : PROTOCOLE FACULTATIF À LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT	62
13. LA VENTE D'ENFANTS, LA PROSTITUTION DES ENFANTS ET LA PORNOGRAPHIE METTANT EN SCÈNE DES ENFANTS : PROTOCOLE FACULTATIF À LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT	64
14. CHRONIQUE D'UNE CATASTROPHE ANNONCÉE	66
15. TIMOR ORIENTAL : LA VOLONTÉ DE BÂTIR UNE NATION INDÉPENDANTE	68

Figures

1. LE SOUS-INVESTISSEMENT DANS LES SERVICES SOCIAUX DE BASE	53
2. AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT, EN POURCENTAGE DU PNB DES PAYS DONATEURS, 2000	65

Cartes

Représentation des conclusions tirées de l'examen de fin de décennie dans plus de 130 pays qui ont évalué la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants. Les indices choisis capturent à la fois les gains obtenus et les problèmes à résoudre pour le bien-être des enfants.

Bilans

Un résumé des objectifs, gains, et problèmes en suspens de la décennie 1990-2000, extrait du Rapport du Secrétaire général, « Nous, les enfants : examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants. »

Consultations régionales

Extraits des réunions régionales de haut niveau qui ont eu lieu en 2000-2001 dans le cadre des préparatifs de la Session extraordinaire consacrée aux enfants

Références

Index

Glossaire

Avant-propos

Comme des millions de personnes de par le monde, j'ai participé à la campagne « Dites oui pour les enfants », qui proclame que « tous les enfants devraient pouvoir grandir en bonne santé, dans la paix et la dignité ». Y a-t-il de devoir plus sacré que celui qui nous voue à défendre les droits des enfants avec autant de vigilance que nous défendons les droits des autres personnes ? A quoi reconnaîtra-t-on nos talents de dirigeants si ce n'est à notre capacité à veiller à ce que tous les enfants puissent se prévaloir de ces libertés, dans tous les pays, sans exception ?

Lors de la Session extraordinaire que l'Assemblée générale des Nations Unies consacra aux enfants en septembre, la communauté internationale relèvera ce défi tout en évaluant les progrès réalisés depuis le Sommet mondial pour les enfants de 1990. Le bilan de ces dix dernières années est mitigé. Grâce en grande partie aux programmes de vaccination et aux efforts soutenus des familles et des communautés, on évite chaque année le décès de trois millions d'enfants de moins de cinq ans. Dans les pays en développement, le nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition a été réduit de 28 millions. La polio a été éliminée dans plus de 175 pays, et le tétanos néonatal dans 104 pays. Mais malgré ces progrès, plus de 10 millions d'enfants meurent encore de maladies qui auraient généralement pu être évitées. Quelque 600 millions d'enfants vivent encore dans le dénuement et plus de 100 millions – des filles pour la plupart – ne vont pas à l'école.

De tous les enseignements que nous avons tirés de cette dernière décennie, il en est peut-être un, à l'orée du XXI^e siècle, qu'il nous faut avant tout garder à l'esprit : si nous voulons améliorer la vie des enfants, de leur famille et de leur communauté, il est impératif de prendre l'initiative et de nous mobiliser. L'intérêt des enfants doit être au cœur même de toutes les décisions politiques, économiques et sociales et de tous nos comportements et actes quotidiens.

Le rapport de l'UNICEF, « La situation des enfants dans le monde », ne pourrait donc être publié à un moment plus opportun. Ce rapport lance un appel à la mobilisation de tous les pays sur tous les continents et de toutes les catégories sociales. Il illustre les nombreuses et diverses contributions à l'amélioration de la situation des enfants. Et il souligne à quel point il est nécessaire de donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie, afin que chaque enfant reçoive une éducation de base et que les enfants et les jeunes – en particulier les adolescents – participent aux décisions qui les concernent.

A n'en pas douter, ces objectifs sont ambitieux, surtout si l'on considère la persistance de la pauvreté, des inégalités, des conflits et des ravages du VIH/SIDA et d'autres maladies évitables. Aucun gouvernement ou aucun organisme ne peut à lui seul espérer les atteindre. Mais, ensemble, nous avons les moyens de bâtir un monde digne des enfants, à condition que chacun d'entre nous se sente directement concerné par la situation des enfants et s'acquitte des responsabilités qui lui incombent. La session extraordinaire doit galvaniser nos efforts collectifs. Ce rapport s'inscrit dans la réalisation de cet objectif essentiel et mérite d'être lu par un public aussi nombreux que possible.



Kofi A. Annan
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies